

faute d'une étude attentive de leur organisation. Cette politique est toute entière dominée par la préoccupation des intérêts économiques et par le souci du développement de la puissance du travail. La communauté urbaine, qu'elle soit dirigée par un patriciat bourgeois, par une démocratie ou par des corps recrutés dans les diverses classes de la cité, s'inspire des mêmes mobiles que ceux qui l'ont guidée dans ses efforts pour la conquête de l'émancipation. Elle poursuit avec une énergie persévérante et une logique rigide le maintien et l'accroissement de ses privilèges économiques, l'enrichissement de la collectivité au moyen du travail organisé, de manière à assurer la grandeur et la puissance de l'État municipal. C'est pour la réalisation de ces objectifs pratiques, qu'elle lutte contre les puissances établies, empire, royautes, seigneuries laïques et ecclésiastiques. C'est pour mieux les préserver qu'elle se résigne même à se départir de son exclusivisme, qu'elle forme, avec d'autres groupements urbains, ces *fraternités*, ces *ligues*, telles que celles des villes lombardes et toscanes, des 62 villes rhénanes, des 67 cités flamandes, des 32 cités de Léon et de Galice, des villes maritimes de Cantabrie, dont l'action sauvegarda les libertés et la prospérité économique de vastes régions. En général, un patriotisme local jaloux, un particularisme égoïste, inspiré d'un attachement intransigeant aux intérêts commerciaux et industriels de la communauté urbaine, sur lesquels est fondée la puissance de l'État municipal, inspirent ces gouvernements qui représentent les idées et les tendances des classes productrices, devenues souveraines ou investies d'une partie de la souveraineté.

Les pouvoirs économiques de la communauté urbaine. — C'est d'ailleurs dans le domaine économique que les collectivités urbaines, villes de bourgeoisie, villes de colonisation, communes, possèdent les pouvoirs les plus étendus, dont l'ampleur surprend l'historien. Tout y est mis en œuvre